Les parcs de stationnement

Sous l'appellation ***Nogent Park***, ils sont gérés en totalité depuis le parking du centre par une équipe à votre écoute
Le lundi de 9h00 à 16h00 du mardi au vendredi de 07h30 à 20h00 et le samedi de 7h30 à 14h30.

Le parking du centre
Entrée rue des Héros Nogentais. 265 places.
Placé sous vidéo surveillance.
1 h gratuite tous les jours sauf les mardis, jeudis, samedis matins, avant 14 h 30. 2 h = 1.00 €. 5 h = 6.00 €.
Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à minuit et le dimanche de 20 h à minuit.

Le parking du marché
Entrée rue Thiers. 144 places.
Placé sous vidéo surveillance.
1 h gratuite tous les jours, sauf les samedis matins avant 14 h 30. 2 h = 1.00 €. 5 h = 6.00 €.
Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h.
Fermé le dimanche.

Le parking du port
Entrée rue Hoche. 150 places (75 public, 75 abonnés).
Gardé et sécurisé. Durée limitée à 10 h. paiement par horodateurs; utilisation de carte de stationnement prépayée interdite.
1 h = 0,90 € 2 h = 1,30 € 5 h = 4.40 € 10 h = 6.60 €.
Ouvert du dimanche au jeudi de 7 h à 22 h, vendredi et samedi de 9 h00 à 2 h 30.

Le parking Paul Bert :
Entrée rue Paul Bert. 46 places ouvert tous les jours de 7h30 à 23h00
Placé sous vidéo surveillance.
Payant du Lundi au Samedi de 7h30 à 19h00
15 minutes gratuites paiement par horodateurs; utilisation de carte de stationnement prépayée interdite.
1h = 1.00€ 5h = 6.00€ 10h = 11.00€
Possibilité d'abonnement

Le parking RER A : Av de Joinville
1h = 0.90€ 5h = 6.00€ 10h = 11.00€
Possibilité d'abonnement

Le parking des Arcades (Grande Rue - 111 places) et le **parking du théâtre** (90 places) sont réservés aux abonnés.

le stationnement de surface

1/ le paiement à l'horodateur

a) par pièces 0,10€-0,20€-0,50€-1,00€-2,00€
le temps accordé est proportionnel à la somme introduite dans l'appareil.

b) avec la carte ville
cette carte propre à la ville de Nogent permet le paiement sur tous les horodateurs de la commune. Créditée, à l'achat, d'une somme de 10€ elle est rechargeable directement sur ces appareils, elle offre (1 fois par jour) 10 minutes gratuites pour un stationnement en zone rouge et 15 minutes pour un stationnement en zones jaune et orange.

c) la carte de résident (Gratuite)
Cette carte permet aux Nogentais ainsi qu'aux personnes travaillant à Nogent de bénéficier d'un tarif préférentiel pour le stationnement de surface. valable en zone jaune, étendue à la zone orange uniquement avec une carte de stationnement prépayée (sauf parking du port).

Pour l'obtenir :
Vous devrez vous présenter au parking du centre 53 rue des Héros Nogentais, ou à la poste annexe 4 Ter rue Hoche avec un justificatif de domicile ou d'emploi sur Nogent et la carte grise du véhicule.

Comment l'utiliser :
Elle devra être apposée de façon visible sur le tableau de bord du véhicule, avec soit un ticket pris en zone jaune à l'horodateur en sélectionnant au préalable la touche Tde l'appareil, ou bien avec une carte de stationnement prépayée (carte à gratter)

2/ les formules prépayées
Elles se présentent sous la forme de cartes à gratter; leurs validités varie d'une semaine à trois mois. Elles permettent un stationnement de plus ou moins longue durée sur certaines zones de la commune sous certaines conditions. (être en possession de la carte de résident)

A la semaine valable 7jours consécutifs	9,00 €
Au mois du 1er au 31 de chaque mois	30,00 €
* Au trimestre	70,00 €

* valable uniquement pour l'ensemble des entrepreneurs Nogentais en matière commerciale, artisanale ou libérale et pour les Nogentais possédant un parc automobile de dix véhicules au moins.

Nogent Park
Renseignements : 01 48 76 21 45
parking-nogent@orange.fr

Nogent sur Marne

Stationnement Payant mode d'emploi

Ce fascicule vous informe sur les possibilités qui s'offrent à vous en matière de stationnement, qu'il soit de surface ou en souterrain.

Quelques chiffres :
Le stationnement payant c'est environ 1644 places dont 40 places handicapés réparties sur l'ensemble de la commune. Il est divisé en 3 zones principales de couleurs différentes, rouge, jaune, orange. (la zone rouge vermillon ne concerne quant à elle que le secteur situé aux abords de la clinique avenue Watteau)

Zone rouge : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h 00 gratuit dimanches jours fériés et mois d'août. Créée en centre ville et près des secteurs de commerces pour permettre la rotation des véhicules. 1h =1,60€
2h =3,30€ durée limitée à 2h sur le même emplacement
Zone jaune : Du lundi au samedi de 9h à 19h gratuit dimanches jours féries mois d'août.1h =1,20€ 5h = 4,80€
Durée limitée à 10 heures
Tarif résident : (uniquement en zone jaune)
1h = 1,00€ 5h = 2,40€ 10h = 3,00€
Zone orange : du lundi au samedi de 9h à 19h gratuit dimanches et jours fériés.
Zone intermédiaire étudiée pour faciliter les activités du secteur. 1h = 1,60€ 3h = 3,70€ durée limitée à 3h00 sur le même emplacement.
Zone bleue : 1h30 tous les jours obligation pour les automobilistes d'apposer un disque à l'avant du véhicule.
Le stationnement minute :
Les bornes permettent de stationner en centre ville près des commerces pour une durée limitée à 20 minutes. Au delà de cette durée, la borne clignote et transmet un message à la police municipale. Sachez que vous êtes alors passible d'une amende de 35 €
Huit places de stationnement sont concernées par ce système : 3 situées Grande rue Charles de Gaulle, 2 rue du jeu de l'arc, 2 rue du Lieutenant Ohresser, 1 Bd Gallieni.